DEBUT D'EMEUTE AUX BAUMETTES !?

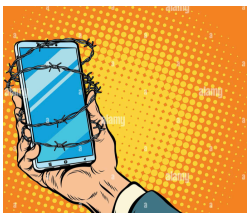

MARSEILLE LE 28 JANVIER 2023

LA CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE

Ce weekend Début d'émeute sur le Cp de Marseille et refus de remonter des promenades de 67 détenus sur les cours de promenade pour le samedi et de 92 détenus pour le dimanche.

Depuis plus d'un an que la CGT a dénoncé à plusieurs reprises EN CTI L'utilisation de brouilleurs dans le centre pénitentiaire à Marseille. Ces brouilleurs perturbent le personnel de travail qui se trouve à proximité du centre pénitentiaire, De plus, les utilisateurs en périphérie de la prison peuvent également rencontrer des difficultés à accéder au réseau à certains moments.

Il est compréhensible que l'administration pénitentiaire mette en place des mesures pour lutter contre l'introduction illégale de téléphones cellulaires dans les centres pénitentiaires, cependant il est important de prendre en compte les besoins professionnels et de sécurité des employés travaillant à proximité des centres pénitentiaires. Il est donc important que l'administration trouve un équilibre entre la sécurité pénitentiaire et les besoins professionnels des employés. Il peut être nécessaire de mettre en place des protocoles pour garantir que les employés peuvent utiliser leurs téléphones professionnels tout en maintenant la sécurité dans les centres pénitentiaires.

Contrairement à un certain syndicat qui se contente de dénoncer pour son Image et la COM ! la CGT apporte des solutions :

Il existe plusieurs solutions pour gérer les perturbations causées par les brouilleurs tout en permettant aux employés de continuer à utiliser leurs téléphones professionnels :

1. Utilisation de technologies de détection de brouilleurs : Il est possible d'utiliser des technologies pour détecter les brouilleurs et les neutraliser.
2. Zones d'utilisation limitées : Il peut être possible de créer des zones où l'utilisation de téléphones professionnels est autorisée, tout en interdisant l'utilisation de téléphones dans les zones où les brouilleurs sont utilisés.
3. Utilisation de réseaux privés : Il est possible d'utiliser des réseaux privés pour permettre aux employés d'utiliser leurs téléphones professionnels en dehors des zones perturbées par les brouilleurs.
4. Utilisation de téléphones professionnels spécialement conçus : Il existe des téléphones professionnels qui sont conçus pour fonctionner dans les environnements perturbés par les brouilleurs.

La CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE - 4 Traverse de Rabat - BP 121 - 13277 Marseille Cedex 9
Téléphone / Fax : 04 91 40 84 95 Portable : 06 24 28 70 88 / 06 25 79 57 40
Mail : cgtpenitpaca@gmail.com

5. Sensibilisation et formation des employés : Il est important de sensibiliser les employés à la question des perturbations causées par les brouilleurs et de les former à utiliser les solutions mises en place pour contourner ces perturbations.

Il est important de noter que la solution la plus adaptée dépendra des caractéristiques de chaque centre pénitentiaire et devra être adaptée à chaque situation.

Nous félicitons le professionnalisme des agents présents et
L'intervention des ERIS pour éviter le PIRE !

Nous encourageons notre direction a prononcer des récompenses pour son personnel.

LA CGT C'est DENONCER MAIS AUSSI PROPOSER !

Seul nous allons plus vite, mais tous ensemble nous allons plus loin !

Le bureau Régional PACA CORSE

La CGT PENITENTIAIRE PACA CORSE - 4 Traverse de Rabat - BP 121 - 13277 Marseille Cedex 9
Téléphone / Fax : 04 91 40 84 95 Portable : 06 24 28 70 88 / 06 25 79 57 40
Mail : cgtpenitpaca@gmail.com